

Fauché après avoir donné le signal du départ

SOREL (L.B.) — Un jeune homme de 28 ans, nouvellement marié, a été écrasé par une automobile vendredi soir, sur la route qui mène au pont de St-Aimé et St-Marcel.

Il s'agit de Benoît Blain du rang Thiersant à St-Aimé qui s'était marié le 22 août dernier. Il appert qu'en compagnie d'amateurs de courses automobiles il venait de donner le signal de départ aux coureurs quand il a été fauché par une autre voiture qui aurait voulu dépasser à cet endroit. La victime a roulé sous les roues de l'auto.

Benoît Blain a succombé à ses blessures probablement d'une

hémorragie interne quelques minutes après son arrivée à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel où il a été conduit par les ambulances Fernand Lefebvre.

Le décès a été constaté par le Dr Jean-Marie Latreuille, médecin interne.

Le coroner du district de Richelieu, M. Romuald Cloutier, pharmacien de Tracy a ouvert son enquête à la morgue Lefebvre. Elle a été remise sine die.

On souligne que ce genre de courses automobiles est organisé assez fréquemment sur la voie publique dans ce secteur de la route. La police doit ouvrir une enquête.

Le Service social change ses heures de bureau

NICOLET (R.L.) — Le Service social du centre du Québec a décidé de modifier les heures d'ouverture pour ses bureaux. Cette décision fait suite à la demande de plusieurs personnes et a été prise afin de répondre aux besoins de ses nombreux usagers.

C'est à compter du 5 octobre prochain que tous les bureaux de l'agence, c'est-à-dire Drummondville, Victoriaville et Nicolet, seront ouverts le lundi soir de chaque semaine, de 19h30 à 22 heures. Les personnes désirant se présenter le lundi soir devront cependant obtenir le plus possible un rendez-vous.

Les bureaux demeureront également ouverts aux heures habituelles du lundi au vendred

di, de 9h à midi et de 13h30 à 17h. Le lundi avant-midi, un employé seulement sera au bureau pour répondre aux cas d'urgence.

Toute personne ayant un problème d'ordre matériel, psychologique, conjugal, éducationnel, personnel ou autre, peut recourir à l'un ou l'autre des bureaux du SSCQ. Elle y trouvera toujours un travailleur social ou un conseiller social disposé à lui venir en aide.

La direction et le personnel de l'agence communautaire de service social espèrent donc que cette modification sera de nature à plaire aux usagers des services de l'agence en leur assurant un meilleur service. Le bureau du SSCQ à Nicolet est situé au 382 Signay.

Fusionnement paroisse-village à Verchères

SOREL (L.B.) — Le village et la paroisse de Verchères viennent de donner un exemple au quelque 1300 autres petites municipalités du Québec en décidant volontairement de fusionner leur territoire respectif.

Le village de Verchères avec ses quelque 2000 habitants, et la paroisse de Saint-François-Xavier de Verchères, avec ses quelque 1800 âmes, deviendront une seule et même municipalité au mois de décembre lorsque toutes les approbations néces

saires auront été reçues de Québec. Les conseils municipaux, pour leur part, ont déjà adopté les résolutions en ce sens et formulé les demandes en conséquence au gouvernement provincial.

En vue de ce regroupement, un conseil provisoire formé des membres des deux conseils est déjà en action. Le maire est monsieur Jean-Marie Moreau, maire de la paroisse, tandis que le maire suppléant est monsieur Gilles Laflamme, maire du village.

Soirée de clôture de la campagne du Richelieu

VICTORIAVILLE (R.L.) — Pour clôturer la campagne de charité Richelieu 1970 de Victoriaville, une dégustation de fromages surfin et de vins importés aura lieu le 3 octobre.

Comme par les années passées, un orchestre de musiciens ambulants du "Reine Elizabeth" viendra égayer cette soirée très courue par les connaisseurs de bons fromages et de bons vins, sans oublier les adeptes de la danse.

Samedi le 3 octobre, ce sera donc une soirée très agréable pour ceux qui se rendront à l'école du Manège, rue Saint-Geor

ges, à Victoriaville, pour assister à cette dégustation qui clôture dignement, depuis plusieurs années, la campagne de charité du club Richelieu, Victoriaville.

Les connaisseurs se faisant de plus en plus nombreux, le comité responsable nous assure qu'on ne manquera pas de bons vins rouge cette année.

Le responsable de cette activité est le richelieu Claude Pinar. La population pourra donc faire d'une pierre deux coups, le 3 octobre, soit s'amuser de façon exceptionnelle et en plus contribuer à remplir la caisse de l'enfance malheureuse.

Enquête de la famille

Chômage dans le diocèse de Nicolet

32 pour cent des chefs de famille du diocèse de Nicolet affirment qu'ils aimeraient changer d'emploi. Cela s'explique si l'on jette un coup d'oeil sur la fréquence du chômage.

32 pour cent des chefs de famille ont connu un chômage fréquent.

Depuis deux ans, 4 pour cent des chefs de famille ont chômé plus de 6 mois, et 6 pour cent, de 3 à 6 mois.

On trouve les chômeurs exclusivement dans les groupes de collets blancs, spécialistes, semi-spécialistes et non-spécialistes. Comme nous avons dans le diocèse de 49 pour cent des chefs de famille dans ces occupations, cela explique pourquoi les gens accordent plus d'importance à la sécurité d'emploi qu'au salaire qu'il comporte.

Le chômage est également relié à la scolarité, comme le montrent les données suivantes:

	Scolarité moyenne
Chômage fréquent	5,5 ans
Chômage occasionnel	7,0 ans
Faible chômage	8,4 ans

Le fait qu'un père sur trois veut changer d'emploi, qu'un sur cinq doit travailler hors du lieu de sa résidence et surtout qu'un sur trois a connu un chômage occasionnel, influence toute la vie de la famille en y créant un climat d'inquiétude et d'insécurité. La mobilité de la main-d'oeuvre, le recyclage, le reclassement répondent donc à des aspirations et à des besoins réels chez nous. Semblable situation invite également à poursuivre des études suffisamment poussées.

Fernand NOEL C.I.C.



La Chambre de Commerce de Nicolet entreprend une nouvelle saison qui devrait être très prometteuse. Plusieurs priorités sont à l'agenda de l'organisme pour le terme 1970-71. Sur la photo de gauche à droite, MM.

Yvon Allard, directeur et responsable du recrutement; Marc Ricard, président; et Jacques Mercier, secrétaire. (Photo Pierre Wibaut).

Expérience pilote tentée à la Chambre de commerce de Nicolet

NICOLET (R.L.) — Le nouveau président de la Chambre de Commerce de Nicolet, M. Marc Ricard, tente une expérience pilote cette année en fixant les assemblées générales mensuelles le premier dimanche de chaque mois.

Les assemblées auront dorénavant lieu le dimanche matin afin d'obtenir une participation plus active des membres. Certaines assemblées prendront la forme de déjeuner-causerie alors que l'on invitera un personnage à s'adresser aux membres.

La première assemblée du genre aura lieu, dimanche, le 4 octobre, à 9h, au restaurant Rio, de Nicolet. C'est au cours de cette réunion que l'on procédera à l'assermentation des membres du bureau de direction. Suivant la coutume, le maire de Nicolet, M. Rémi Raiche, procédera à l'assermentation des directeurs.

Comités

De plus, la Chambre de Commerce s'est réunie récemment afin de procéder à la formation des comités au sein de l'organisme pour la prochaine année.

M. Jules Durand s'est vu confier le comité des Affaires municipales pendant que M. Jean-Marc Binette héritait à nouveau du comité du logement et accueilli.

Le comité routier a été confié à M. Raymond Savard, cependant que celui de l'expansion industrielle devenait la responsabilité de MM. Yves Hébert et

Gérard Bélanger.

M. Lionel Fréchette, de son côté, a été désigné au comité social tandis que M. Yvon Allard était nommé au comité du recrutement. Deux autres comités soit l'éducation et les marchands n'ont pas encore de responsables.

L'exécutif de la Chambre de Commerce de Nicolet pour le prochain terme se compose de M. Marc Ricard à la présidence et de MM. Jean-Marc Binette et Jules Durand, aux postes de 1er et 2nd vice-présidents. Le secrétaire est M. Jacques Mercier tandis que le président ex-officio est M. Raymond Savard.

Les directeurs élus au printemps sont: MM. Gérard Bélanger, Gérard Bellerose, Yvon Allard, Pierre Cardinal, Yves Hébert, Lionel Fréchette et Jean-Claude Langevin.

Ce dernier avait manifesté l'intention de ne pas être à l'exécutif de la Chambre de Commerce de Nicolet étant donné ses fonctions occupées à l'Association des marchands progressifs.

Or, comme le soulignait un membre de l'exécutif, étant donné que l'AMPN est à la dérive, nous avons décidé d'ancrer M. Langevin à la Chambre de Commerce.

Le PQ-Nicolet prépare une série d'activités pour l'automne

NICOLET (R.L.) — Le Parti Québécois de Nicolet est bien vivant et le provera prochainement alors qu'il entreprendra bientôt une série d'activités automnales susceptibles de plaire à tous ses membres et à ceux qui désirent adhérer au PQ.

Le PQ de Nicolet, d'autre part, vient d'aménager de façon permanente dans des locaux situés au 227, rue Lamarche, à Nicolet. Tous ceux qui le désirent, sont bienvenus à s'y rendre tous les soirs, entre 7 et 9h.

M. Pierre Duguay, président du Parti Québécois de Nicolet, annonce également dans un communiqué de presse qu'une conférence à l'intention des journalistes de la région aura bientôt lieu afin de dévoiler le programme exact des activités et de communiquer aux scribes l'action politique qu'entend suivre le PQ dans le comté.

Cernant les activités, un calendrier sera publié prochainement. On peut cependant prévoir que l'inauguration officielle du local se fera par une soirée de "retrouvailles" à l'intention

des membres du PQ. Cette soirée aura lieu au début d'octobre.

De plus, il reste à déterminer la date de l'assemblée publique qui aura lieu à Nicolet et où une figure dirigeante du PQ sera présente.

On parle également d'un rallye-automobile organisé par le PQ, lequel aura lieu en novembre. En décembre, il y aura la soirée "Yvon Deschamps", et une veillée québécoise des Fêtes.

Au cours des mois d'octobre et novembre, les membres du PQ prépareront et participeront au congrès régional du parti, lequel aura lieu à Trois-Rivières, les 27, 28 et 29 novembre. Ce congrès aura lieu en prévision du congrès national de Québec qui est prévu en février.

Vingt-cinq délégués du comté de Nicolet, lesquels auront été élus lors d'une assemblée générale des membres prévue pour la mi-octobre, participeront au congrès national du Parti Québécois.

M. Duguay souligne dans son communiqué que le PQ entend orienter son action politique principalement vers deux pôles: le monde ouvrier et le monde agricole.

Ceci se fera par des rencontres avec ouvriers et agriculteurs du comté de Nicolet dans le but de découvrir des solutions normales à beaucoup de problèmes anormaux. Le Parti Québécois entend également entretenir des contacts étroits avec l'UCC et le COB notamment.

Enfin, M. Duguay mentionne que le Parti Québécois appuie fermement les revendications justes du Comité ouvrier de Bécancour concernant la priorité d'emplois à être accordée aux travailleurs de Bécancour. Le PQ dénonce le gouvernement de "businessmen" de Robert Bourassa, "ce gouvernement qui se fiche des travailleurs (on l'a vu lors du bill sur les travailleurs de la construction et on l'a vu lors de leur congrès de la fin de semaine dernière et enfin, on le voit à Bécancour", de souligner M. Duguay.

l'information/sud

M. Serge Lévesque élu président du PQ-Arthabaska

VICTORIAVILLE (B.A.) — M. Serge Lévesque a été élu président du parti Québécois du comté d'Arthabaska jeudi soir à la salle des syndicats au cours de l'assemblée générale annuelle des membres du parti. D'autre part, M. Lionel Bellavance a été porté à la vice-présidence, M. André Doyon, à la trésorerie, Mme Denise Laliberté au poste de secrétaire, MM. Jean-Marie Perreault et Michel Couture, de même que Mme Germaine Boily agiront comme conseillers. L'ancien exécutif avait préalablement présenté son rapport.

Charles Tremblay

M. Charles Tremblay, député péquiste à l'Assemblée nationale, a été appelé à exprimer quelques mots. Résumant d'abord l'objectif premier du parti à Québec: à savoir, démontrer à toute la population le sérieux de l'engagement PQ et de leur action afin de dissiper graduellement la peur dans l'esprit des gens.

Mot du président

Après avoir fait l'éloge de l'ancien président et principalement de l'ex-présidente, Mme Marie-Roux Lambert, M. Lévesque, le nouveau président du PQ-Arthabaska, s'est engagé formellement à faire tout pour atteindre le nombre de 1.000 membres dans le comté, durant son mandat.

Insistant sur la participation de chacun des membres, il a formulé le souhait de toucher davantage le secteur ouvrier dans notre milieu. Enfin il a annoncé qu'un projet déjà à l'étude en ce qui concerne l'informa-

tion de même que la publicité du Parti québécois pour le comté.

Soulevant ensuite l'image des autres partis, il a présenté les députés libéraux comme des machines à voter les lois de leurs ministres, sans en être d'accord, bien souvent. Quant à l'Union Nationale, le député de Ste-Marie l'a montrée comme désorganisée et surtout très disparante au niveau de l'orientation politique de ses députés.

Enfin, M. Tremblay a décrit les députés créditistes comme étant de "bons gars" qui encensent presque continuellement le parti au pouvoir et qui, à chaque fois qu'ils prennent la parole, soulèvent les rires de toute l'Assemblée nationale.

Le RC-Lotbinière veut politiser la jeunesse

VICTORIAVILLE (B.A.) — Le Ralliement créditiste de Lotbinière, section Bois-Francs, a décidé d'entreprendre une campagne de politisation de la jeunesse. Le député fédéral de Lotbinière, M. André Fortin déclara dans un communiqué, que les moyens à prendre seront:

- 1- Cours d'art oratoire et pratique réunion mensuelle.
- 2- Etude des projets de loi et livres blancs: Quand nécessaire.
- 3- Etude du fonctionnement des différents gouvernements: personnel.
- 4- Campagne électorale: pour l'élection de l'exécutif à la convention annuelle.
- 5- Forme d'assemblée annuelle, mensuelle ou spéciale: parlementaire avec code des procédures de Beauchesne.

Pourquoi politiser la jeunesse? A cette question, M. Fortin répond: "Politiser la jeunesse, c'est donner à la jeunesse un rôle essentiel dans une société où les communications sont plus rapides et plus efficaces."

Politiser la jeunesse pour nos enfants, nos neveux et nos petits-neveux, c'est leur donner la possibilité de participer à la vie de la société, de s'impliquer dans les affaires publiques, de s'impliquer dans la vie de la communauté et de s'impliquer dans la vie de la nation.

Politiser la jeunesse, c'est aussi leur donner les outils nécessaires pour qu'ils puissent participer à la vie de la société, de s'impliquer dans les affaires publiques, de s'impliquer dans la vie de la communauté et de s'impliquer dans la vie de la nation.

Politiser la jeunesse, c'est aussi leur donner les outils nécessaires pour qu'ils puissent participer à la vie de la société, de s'impliquer dans les affaires publiques, de s'impliquer dans la vie de la communauté et de s'impliquer dans la vie de la nation.

Politiser la jeunesse, c'est aussi leur donner les outils nécessaires pour qu'ils puissent participer à la vie de la société, de s'impliquer dans les affaires publiques, de s'impliquer dans la vie de la communauté et de s'impliquer dans la vie de la nation.

la liberté de choix et d'action de chacun et de tous.

Se politiser, c'est l'histoire d'une vie, c'est la volonté persévérante de devenir un citoyen à part entière.

Politiser la jeunesse, c'est améliorer notre société, fournir l'information complète, tuer l'indifférence et la passivité, susciter l'intérêt à la chose publique et surtout, promouvoir la justice individuelle et collective. L'obligation est grande et pressante: lorsqu'on néglige de s'intéresser à la politique, celle-ci se fait sans nous et contre nous, répond M. Fortin.

Nous sommes un groupe de jeunes, de dire le député, chacun de nous a ses qualités et ses défauts. Nous nous groupons pour fraterniser, mieux nous connaître, apprendre à discuter avec des règles et procédures précises et reconnues pour leurs valeurs; nous sommes à la recherche d'une société plus conforme aux besoins modernes actuels, ajoute-t-il.

"Nous voulons devenir des citoyens à part entière nous voulons ensemble être informés pour participer pleinement au processus démocratique". Il ajoute que nous formons un groupe uni et solidaire au niveau de la recherche et de l'approfondissement de l'information dont nous disposons, au niveau de l'amélioration de notre personnalité, (cours oratoire élaboré) ainsi qu'au niveau des activités récréatives.

Au-delà de la rencontre amicale il y a la formation poussée, dit-il, au-delà des conférences et des cours, il y a l'étude et l'approfondissement, au-delà des discussions, il y a les règles et procédures précises qui doivent nous apprendre à discuter.

Nous voulons savoir qui nous gouverne et comment, suivant quels plans, programmes, projets, budgets, etc, mentionne le communiqué. En somme, nous voulons que la politique se fasse avec nous et pour nous, peut-on lire enfin.



La semaine dernière, la Fédération des Services Communautaires Richelieu-Yamaska faisait remise de la troisième tranche des octrois accordés à ses organismes affiliés. Nous remarquons sur la photo, de gauche à droite, M. Paul Madeau, vice-président de l'Unité de Réadaptation de Sorel, recevant un chèque au montant de \$1,375.00, M. Patrick Lévesque de Sorel, secrétaire du Conseil d'Administration de la Fédération et enfin Soeur Christine des Soeurs de Namur (Carrefour d'Entraide) recevait un chèque de \$750.00.



"N'oublie pas ton \$5", semble dire M. Maurice Guillemette (au centre), président de la campagne annuelle de la Fédération des Oeuvres pour le diocèse de Nicolet. M. Guillemette est entouré de

M. Lucien Couture, président de la campagne pour le comté de Drummond, et de M. André Gagnon, de Saint-Célestin, président pour le comté de Nicolet.

éditorial

M. Sharp s'en remet au premier ministre

Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, s'est contenté très sommairement de broser un tableau de la situation mondiale devant les membres de l'organisation des nations unies en fin de semaine dernière.

M. Sharp semble avoir préféré jouer un rôle effacé se contentant, sans l'ombre d'un doute, de laisser au premier ministre du pays M. Pierre Elliott Trudeau, le soin d'énoncer la politique extérieure du Canada. On sait que M. Trudeau doit se rendre à l'ONU le 14 octobre afin de participer aux cérémonies commémoratives du 25e anniversaire de l'Assemblée générale.

Cependant, on aurait espéré que le ministre des Affaires extérieures lève le voile sur la politique canadienne en regard de l'admission possible de la Chine rouge à l'ONU. Malgré les démarches du gouvernement canadien en vue d'une reconnaissance éventuelle de la Chine communiste, M. Sharp a gardé un silence total. Il n'a même pas osé aborder cette question devant les pays membres de l'ONU.

Il faut retenir par contre le fait que M. Sharp n'a pas mâché ses mots à l'endroit de l'organisme international. Il a entre autres insisté sur le fait que le mandat de l'ONU devrait être renouvelé en améliorant les moyens de l'organisme mondial de façon à transformer les désirs com-

muns, ceci impliquant une modification de nombreuses procédures de l'ONU.

Nous ne pouvons qu'approuver le ministre canadien des Affaires extérieures sur cette question. On a déploré à maintes reprises que l'ONU n'ait pu s'adapter à l'évolution de la situation mondiale. On est même porté à croire que les membres de cet organisme se contentent trop souvent de protéger les grandes puissances membres.

On a oublié qu'il existait d'autres pays qui avaient besoin du support de ces puissances et qui espèrent toujours sur la participation directe de l'ONU pour régler leurs problèmes. D'ailleurs M. Sharp n'a pas caché le fait que la communauté mondiale, et non seulement certains pays, avait besoin de l'ONU. "Elle a besoin, disait-il, d'une organisation qui se transforme d'elle-même, passant d'une tribune à laquelle les gouvernements tentent de s'accorder des avantages politiques en un lieu d'action où les possibilités sont étudiées, les solutions trouvées et les problèmes résolus".

M. Sharp ne pouvait être plus clair et précis. En un mot, il demande à l'organisme mondial de s'adapter aux nouvelles situations internationales. L'ONU n'a plus à être à la traîne des événements. Elle se doit de les devancer et mettre en oeuvre les mécanismes nécessaires qui permet-

traient une solution juste et équitable d'un problème donné. Elle se doit, en quelque sorte, d'être un précurseur.

Se rapportant à la situation au Moyen-Orient, M. Sharp a déclaré que l'ONU est en accusation devant la menace à la paix dans cette partie du monde. ceci signifie que chacune des nations membres est mise en accusation. Et pourtant aucune de ces nations n'agit en conséquence de cause. Il semble que pour elles, la question de la paix au Moyen-Orient est du ressort exclusif des puissances impliquées directement ou indirectement dans ce conflit.

Pourtant le rôle de l'ONU n'est pas de s'en remettre aux puissances concernées. Elle doit être à l'avant-garde de ces pays et être véritablement cette conscience mondiale que tous les citoyens du monde entier attendent patiemment.

M. Sharp a résumé parfaitement la pensée du Canada en regard du manque de leadership dont semble souffrir l'ONU. Il nous reste qu'à espérer que l'intervention canadienne ne tombera pas dans des oreilles de sourds et que les pays membres s'entendront une fois pour toutes afin de confier à cet organisme mondial plus de pouvoirs.

Réjean LACOMBE



Une collision est à prévoir

voTRE / opinion

Vol ou supercherie

Messieurs,

M. D. E. Killgour, vice-président et directeur-gérant d'une importante compagnie d'assurance de Winnipeg, disait, lors d'un congrès de cette entreprise: "L'inflation est une technique pour voler l'argent sans l'embaras d'identifier la victime ou de montrer du doigt les bénéficiaires du vol. Les détenteurs de polices d'assurances en sont les victimes, de même ceux qui possèdent des comptes d'épargne, détiennent des obligations ou reçoivent une pension".

NOTA: Les courbes et les chaos économiques, ainsi que l'inflation sont la responsabilité des créateurs et contrôleurs de l'argent et du crédit: les directeurs du monopole bancaire. Ce pouvoir leur a été consenti par les deux vieux partis politiques traditionalistes du fédéral. Cette puissance financière est si énorme que nos gouvernements eux-mêmes doivent ramper comme des couleuvres devant ces magnats-endetteurs.

Les gens du fédéral sont les principaux responsables de cette politique monétaire qui sent la crise économique à plein nez. Apparemment, les politiciens d'Ottawa, ne comprennent pas le non sens financier dans lequel ils pataugent, d'après les ordres de financiers-directeurs de ce trust bancaire (le gouvernement caché, non élu par le peuple).

Les victimes sont les producteurs des richesses réelles (les biens de consommation et les biens durables) et les consommateurs, en un mot, tous les citoyens de notre pays, de quelque origine qu'ils soient.

Il serait donc très important pour nos élus, de protéger le peuple canadien, contre la cupidité et la rapacité de certains hommes sans principe et sans conscience, qui spéculent à leur profit et à notre détriment, sur la valeur du dollar canadien.

Nous parviendrons à mettre de l'ordre dans le système monétaire canadien, quand le droit suprême et le privilège souverain de créer l'argent du pays, seront exercés entièrement, scientifiquement et socialement par l'intermédiaire de notre Banque du Canada. Cette banque étant la propriété exclusive de la nation, devrait être la seule autorisée à émettre le crédit-argent du pays.

La reprise du contrôle de l'argent canadien, par notre pays, constituerait un acte de souveraineté nationale, un refus du colonialisme économique et le premier pas dans la voie d'un organisme financier sain, basé sur les réalités physiques du pays et non plus sur les ambitions sans borne, d'un monopole improductif.

En persistant à légaliser ce système monétaire inhumain, les politiciens fédéraux ont contribué plus à diviser les Canadiens que tous les mouvements séparatistes réunis.

Irénée TANGUAY,
276 Des Chênes
Cap-de-la-Madeleine.

Une loi plus souple

Il y a un point sur lequel tous semblent d'accord, y compris les spécialistes, à savoir que pauvres comme riches ont droit aux mêmes traitements sur le plan de la santé.

Rappelons, toutefois, que les mesures proposées par le gouvernement quant à l'acte médical et au désengagement méritent d'être examinées de plus près, tant pour le bénéfice des patients que pour les spécialistes eux-mêmes.

Je donne raison à ces derniers quant au contrôle de l'acte médical et pour ne prendre qu'un exemple, on peut bien prétendre qu'une personne souffrant de diabète ne nécessite que deux visites par année de son spécialiste. Ce peut être vrai dans la plupart des cas, mais quand on a affaire à des humains, on ne saurait prétendre que deux personnes atteintes du même mal auront besoin de soins en tout point identiques. Il appartient plutôt au spécialiste d'en juger, sans qu'il lui soit nécessaire d'attendre d'une autorité supérieure une décision qu'il est le seul compétent à prendre.

Les fonctionnaires du gouvernement qui auront l'autorité de décider de l'acte médical pourront bien être, eux aussi, des spécialistes et avoir toute la compétence nécessaire, mais il reste qu'ils devront s'en tenir à des normes générales, n'étant pas les médecins traitants; c'est pourquoi l'acte médical devra être de la compétence des spécialistes eux-mêmes, sous l'autorité du Collège des Médecins.

En ce qui concerne le désengagement, le gouvernement ne laisse pas le choix aux spécialistes. Théoriquement, oui; mais, en pratique non. Si le spécialiste "non engagé" doit attendre exclusivement sa rémunération de son patient, il ne tardera pas à se rendre compte que dans un très grand nombre de cas, on s'en remettra au spécialiste "engagé", les soins étant payés par l'Etat, ce qui revient à dire que le spécialiste "non engagé" devra compter uniquement sur une clientèle fortunée et exclusive; en d'autres termes, lui qui a fait de longues études il risque fort d'être réduit à une position intenable: pour éviter le pire, il devra consentir à devenir "engagé" et par le fait même réduire son rôle à celui d'un fonctionnaire de l'Etat.

On a tort de croire que le souci premier du spécialiste de demeurer libre en soit un axé sur l'augmentation de ses revenus; d'autre part, il ne désire pas que l'on détourne une forte partie de sa clientèle du seul fait qu'il désire conserver sa liberté.

Que serait-il arrivé si, dans le domaine de l'enseignement, seul le secteur public eut été subventionné par l'Etat? La conclusion à tirer est simple: le secteur privé et indépendant aurait disparu. Or la preuve en est faite que le secteur privé de l'enseignement a sa raison d'être parce qu'il répond au désir d'un très grand nombre de citoyens, à preuve que les maisons d'enseignement privées sont remplies, même si les parents doivent assumer une partie du coût des études de leurs enfants.

François DESMARAIS

Il faut améliorer l'économie dans son entier

Le récent congrès provincial des Chambres de Commerce de la province, tenu à Sherbrooke et qui avait pour thème nos priorités économiques a eu plus que sa part des manchettes dans différents quotidiens et média d'information du pays. La Chambre de Commerce s'est toujours fait critiquer par les uns et les autres, et c'est tant mieux, car il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne soient pas sujets à la critique. Mais ce n'est pas suffisant.

Les 30.000 membres faisant partie des 250 chambres réparties dans toute la province et occupant un certain poste dans leur localité se dévouent pour faire progresser leur patelin, tout en conservant un ordre dans les priorités.

Dès que la Chambre de Commerce fait une déclaration, ou n'en fait pas en certaines occasions, elle est blâmée. On l'accuse de tous les maux. Une chose est certaine, les membres qui la composent auraient bien d'autres choses à faire, mais ils ont été convaincus qu'il fallait que tout vrai citoyen donne un peu de son temps à la société. Malheureusement, les bons coups ne sont pas toujours connus, car certaines chambres manquent d'un bon service de publicité, contrairement à bien d'autres associations qui font les manchettes souvent négativement.

L'homme d'affaires n'a pas très bonne presse parmi nos gens. On l'affuble de tous les vices, de tous les défauts, et les professions libérales sont tenues en plus haute estime que la profession d'hommes d'affaires. C'est pourtant dans l'économie qu'est l'avenir de notre province. De vouloir lever le "nez sur les gros sous" ne nous a pas aidé encore beaucoup à ce que nous sachions... La Chambre de Commerce croit au système de la libre entreprise et en la liberté d'une saine concurrence... Plus nous demanderons aux gouvernements, moins il ne nous restera de liberté. Et s'il n'y avait plus cet équilibre des forces, d'un côté les corps intermédiaires qui font groupe, et de l'autre le gouvernement, ce serait regrettable. Cet équilibre des forces est nécessaire à l'exercice d'une saine démocratie. Le secteur privé doit maintenir sa liberté, faire valoir ses droits et surveiller les priorités gouvernementales, afin qu'elles soient justes et équitables.

Mais ce n'est pas tout de trouver des problèmes, il faut leur apporter des éléments de solution. Une bonne planification est nécessaire et doit même être révisée périodiquement, suivant des changements qui peuvent modifier l'aspect d'un problème. La Chambre de Commerce ne croit pas au socialisme, mais croit à une producti-

tivité plus grande qui permettra de produire plus de richesses lesquelles seront partagées par plus de personnes. Si on accroit la somme totale des richesses, tout le monde en aura une plus grande part. Nous avons besoin de milliers d'emplois, et c'est en nous préparant pour les années qui viennent, en investissant plus, en orientant le plus de jeunes possible vers les carrières des affaires et scientifiques que nous aurons une économie plus stable.

Enfin, essayons de résoudre nous-mêmes le plus de problèmes possible, car toutes nos demandes se traduisent par des augmentations de taxes, c'est une vérité de la Police... Et des taxes trop élevées éloignent les investisseurs tout en brimant les initiatives des industries déjà existantes. Les corps intermédiaires servent donc d'éveilleurs, pour que les vrais citoyens jouent leur rôle, afin que les élus, les députés soient toujours conscients des vrais problèmes de leurs électeurs. Telles sont certaines des grandes idées émises par le nouveau président, dans un français qui ferait honte à bien de nos soi-disant instruits, lors de la clôture du congrès annuel de la Chambre de Commerce de la province de Québec.

Paul-E. Nollet

revue de la presse

anglophone au canada

Les jours de la récolte

Le Citizen, Ottawa

Il est encourageant de constater que les jours de la récolte approchent. Une récolte spéciale, celle des fruits d'une lutte décennaire visant à amener le Canada anglais à s'intéresser aux aspirations des Canadiens francophones.

Sur le front intérieur, la ville d'Ottawa - jusque-là insensible aux besoins des Canadiens-français vivant dans la capitale nationale où qui y sont attirés - est sur le point de se déclarer officiellement bilingue, se décidant enfin à mettre ses institutions et ses services à la disposition de ceux qui parlent l'autre langue officielle du Canada.

De même, le secrétaire d'Etat, M. Pelletier, en annonçant l'entrée en vigueur d'un programme fédéral d'aide à la promotion de l'enseignement de la langue seconde, a trouvé dans toutes les provinces un soutien pour un programme destiné à revaloriser et développer les possibilités d'enseignement en français.

La commission B-B, dont les efforts ont servi de base aux événements de cette semaine - a dit que la langue et la culture françaises s'épanouiront au Canada dans la mesure où les conditions leur permettront d'être vraiment présentes et créatrices.

Peut-être qu'en définitive on n'aura rien perdu du fait de la lenteur avec laquelle les commissaires B-B ont mis au point leur programme. Peut-être que les griefs formulés pendant dix ans par les Canadiens français auront-ils été nécessaires pour permettre aux grains de la compréhension de prendre racine et de pousser sur le sol canadien. - Le 11 septembre.

Il y a eu un changement

Le Globe and Mail, Toronto

Cela fait trois ans, si l'on remonte à la conférence sur la confédération de demain, que nos dirigeants politiques palabrent sans résultat. A chaque fois, le premier ministre du Canada et ses homologues des provinces définissent des positions de principe, destinées surtout à la consommation locale, beaucoup trop générales pour comporter des suggestions pratiques permettant d'engager des discussions concrètes pour aboutir à des solutions pratiques.

L'ennui, c'est que la distribution ne cesse de se modifier. Il y a eu deux premiers ministres fédéraux, trois du Québec, deux de l'Alberta et deux du Manitoba. Les élections qui doivent encore avoir lieu en Nouvelle-Ecosse et dans le Nouveau-Brunswick pourraient se solder par l'envoi, la prochaine fois, de deux nouveaux premiers ministres. Des élections possibles en Ontario pourraient aussi aboutir au même résultat. Et, à chaque fois, on se retrouve avec des changements subtils, mais insignifiants, dans les mots. Et à chaque fois, des commissions sont chargées de préparer de nouvelles études pour la prochaine.

Il est intéressant de noter que si ces conférences constitutionnelles n'ont pas abouti à un changement de constitution, il y a certainement eu un changement constitutionnel.

Bien sûr, on ne l'appelle jamais ainsi. Il n'en demeure pas moins que le gouvernement fédéral, invoquant ses prérogatives fiscales, s'est servi d'un impôt qu'il a faussement appelé de développement social, pour se jeter de plein pied, dans la juridiction provinciale par le biais de l'assurance-maladie. L'éducation des adultes, il l'appelle "formation" pour l'in-

clure dans sa juridiction, et il se lance dans des programmes concernant la main-d'oeuvre. Les provinces se rebiffent devant ce double empiètement, mais elles ne font pas la petite bouche quand Ottawa leur offre \$50 millions pour promouvoir le bilinguisme. Elles acceptent avec joie l'argent du fédéral qu'elles placent dans la juridiction provinciale la plus sacrée, les écoles.

Le ministre de la Justice M. John Turner, pourrait faire une nouvelle incursion dans le domaine provincial en forçant les provinces à instituer l'aide juridique, du moins dans les affaires pénales, en amendement le code pénal de manière à exiger que chaque accusé soit défendu par un avocat.

En d'autres termes, la constitution n'empêche pas ceux qui sont au pouvoir d'apporter les changements qu'ils désirent...

Même si les aspects purement constitutionnels de la question ont subi des changements. La montée du Parti québécois au Québec a donné lieu à une polarisation qui atténue l'importance de la réforme constitutionnelle. Seuls des changements qui détacheraient le Québec du reste du Canada peuvent satisfaire le PQ; et le premier ministre, Robert Bourassa arrive à Ottawa en Québecois qui ne voit l'avenir de sa province qu'au sein de la confédération...

Nous pourrions, selon une suggestion qui a été largement approuvée, résoudre les problèmes immédiats sur une base bilatérale. C'est-à-dire qu'au lieu d'attendre toujours la réunion des onze premiers ministres, deux pourraient se réunir pour discuter des problèmes qui les touchent. En cas d'accord sur une solution, ils pourraient revenir devant les onze pour amender la constitution. Rien évidemment ne garantit qu'ils pourront l'obtenir, mais en réduisant le débat à des questions spécifiques on encouragerait la possibilité de changements spécifiques. - Le 16 septembre

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Cœur du Québec	18.00	10.00	6.00	2.50
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	30.00	16.00	9.00	4.00
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis	35.00	20.00	12.00	5.00
Autres Pays:				

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. - 0746

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press, ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

entre/voisins

- Le ministre des Richesses naturelles et député d'Arthabaska, M. Gilles Massé a averti le président de la Chambre de Commerce de Victoriaville samedi matin qu'il ne pourrait être conférencier au déjeuner du lendemain puisqu'il devait se rendre dans la capitale provinciale. On sait que M. Massé devait entretenir les membres de la route trans-québécoise.
- Le Dr L.-P. Langelier qui lui aussi devait donner un exposé sur le bill 8 a averti le président qu'il ne prononcerait pas de conférence étant donné la gravité du conflit. M. Léger Larouche, qui lui aussi devait soumettre son rapport sur le congrès provincial, était absent au déjeuner. M. Gérard Duquette a cependant émis son rapport sur le tournoi de golf.
- Le thème de la Chambre de Commerce pour l'année 1970-71 sera intitulé: "Pollution et communauté urbaine".
- La prochaine assemblée de la Chambre de Commerce est prévue pour le 25 octobre.
- La salle Reine des Erables, à Saint-Wenceslas, est un endroit magnifique pour les réceptions. L'intérieur de l'établissement a subi, il y a déjà quelques mois, des travaux de rénovation qui en font l'un des endroits les plus accueillants de la région. C'est tout à l'intérêt des propriétaires qui, soigneusement, ont un service impeccable lors de grandes réceptions.

Fondation d'un cercle de l'AFEAS à St-Guillaume

NICOLET (R.L.) — La Fédération de l'AFEAS de Nicolet a fondé un nouveau cercle dans la paroisse de St-Guillaume, dans le comté de Yamaska.

Il y a à peine quelques jours, une réunion a été tenue à la salle paroissiale de l'endroit par les responsables du mouvement de l'AFEAS qui ont profité de l'occasion pour expliquer les principales clauses du mouvement, la définition du mot AFEAS, le programme des arts ménagers et le service de l'entraide.

Les quelque 35 personnes présentes ont semblé fort intéressées à tous les avantages qu'of-

fre l'AFEAS car une intéressante période de questions a suivi cette première animation.

Au départ, vingt membres se sont enregistrés ce qui donne droit au nouveau cercle de participer à la formation d'un conseil. Des élections ont eu lieu et Mme Gérard Cyr a été choisie à la présidence de ce nouveau cercle.

Mme Denis Gravel a été élue vice-présidente tandis que Mmes Guy Lacharité, Jean-Marc Doyon, Berthe Lanoie, Rosaire Darcy et Juliette Poirier ont été nommées directrices.

L'exécutif diocésain de l'AFEAS visitera le cercle à la réunion d'octobre.

La question du transport des enfants handicapés

DRUMMONDVILLE (P.M.) — La commission scolaire de Drummondville pourrait bien prendre en main le transport des enfants handicapés fréquentant les écoles de la ville. Ceci en attendant ses propres autobus spécialement aménagés pour ce genre de transport. C'est ce qui ressort de la réunion qui avait lieu lundi après-midi sur le problème du transport des enfants handicapés à Drummondville.

De sources sûres, nous avons appris qu'une proposition en ce sens pourrait bien être faite prochainement aux commissaires. Auparavant, il y aurait une étude poussée de rentabilité pour un tel service et advenant le cas où il serait plus avantageux pour la commission scolaire d'organiser et d'opérer son propre système de transport des enfants handicapés le projet pourrait bien se concrétiser dès cette année. Le ministère subventionnerait alors en bonne partie l'établissement d'un tel service. Des développements concernant ce projet interviendront d'ici deux semaines nous-a-t-on assuré.

M. Victor Bolduc dirigera deux écoles

SOREL (L.B.) — M. Victor Bolduc, qui occupe déjà le poste de principal de l'école Tétréau, agrira en même temps comme directeur de l'école Notre-Dame. Cette décision a été prise par la Commission scolaire de la ville de Sorrel lors de sa dernière assemblée régulière.

M. Bolduc doit diriger ces deux écoles élémentaires, parce que le nombre d'élèves n'est pas assez élevé pour chacune pour nécessiter un principal distinct.

A l'école Notre-Dame, il y a 149 élèves de la 1ère la 3e année inclusivement et à l'école Tétréau, 207 élèves de la 4e à la 7e année inclusivement. Dans ces deux écoles élémentaires de la paroisse Notre-Dame, on compte 133 élèves de moins que l'an dernier. En effet pour l'année scolaire qui s'est terminée en juin dernier, il y avait 214 élèves à l'école Notre-Dame et 276 à l'école Tétréau.

L'art de bien écrire pour 98¢



Un livret de calligraphie gratuit à l'achat d'un stylo à cartouche à 98¢ ou d'un stylobille à 98¢ de marque Sheaffer.

SHEAFFER

Reprise des activités chez les femmes de carrière

VICTORVILLE (R.L.) — Les femmes de carrière de Victoriaville ont tenu leur première assemblée mensuelle.

La présidente, Mme Louise Ricard-Lavoie, a présenté un rapport concernant la convention nationale à laquelle elle fut déléguée. Mme Ricard-Lavoie, qui a dit avoir apprécié les cours de procédure donnés lors de cette convention, a toutefois déploré la faible assistance des canadiennes-françaises de même que l'âge avancé de plusieurs déléguées.

Programme de l'année

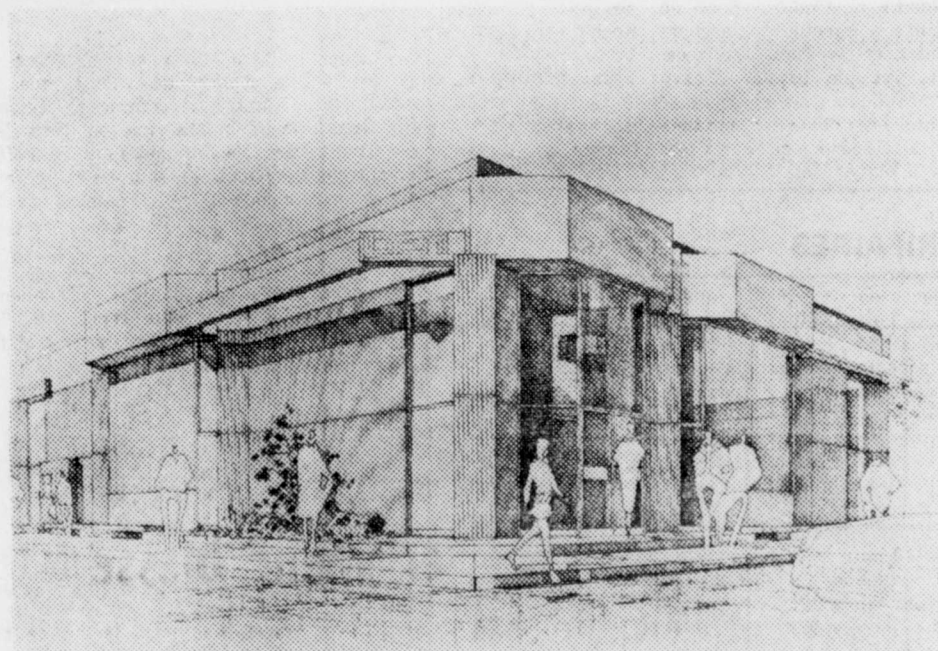
Pour sa part, Mme Irène Nolte, responsable du programme, a donné une idée des activités prévues pour l'année. Ainsi, mardi le 20 octobre, la conférencière sera soeur Claire Perreault, directrice générale



L'équipe dirigeante diocésaine des femmes chrétiennes. Sur la photo, de gauche à droite, Mmes Camille Lampron, Normande Langevin, Côme Robillard, M. l'abbé Gaston Bergeron; Mmes Marcel Blanchette, nouvelle présidente; Henri Lacours, Gérard Bergeron, et Albert Blanchette.



Le CEGEP de Victoriaville ne vivra que si vous lui donnez son souffle de vie car vous êtes sur la ligne de feu a déclaré le président du conseil d'administration du CEGEP aux membres du corps professoral lors de la signature officielle de la première convention collective de travail entre le CEGEP et ses 65 enseignants. Le docteur Paul-Emile Patry, président du conseil d'administration est ici accompagné de M. Marcel Fréchette, président de l'Association des enseignants du CEGEP de Victoriaville, du frère Lionel Henry directeur général du CEGEP et de M. Jean-Baptiste Fonséca, secrétaire et négociateur pour le corps professoral. (Photo LeRo).



Perspective du nouvel immeuble de la Banque Canadienne Nationale à Sorrel, dont la construction pourrait débuter au cours du mois d'octobre. Il sera construit sur l'ancien emplacement de cette banque, qui avait été détruite en mai 1968 lors d'un incendie qui avait rasé au sol plusieurs magasins, bureaux d'affaires et des logements. Construit au coût de \$180,000, ce nouvel immeuble de 61 pieds par 75, sera situé à l'intersection des rues Roi et Georges. (Photo Gill).

région/sud

Chez les femmes chrétiennes

Amour humain et vie chrétienne pour 1970-71

NICOLET (R.L.) — "L'amour humain et la vie chrétienne". Tel sera le programme d'action pour 1970-71 du mouvement des femmes chrétiennes dans le diocèse de Nicolet.

Ce programme a été présenté lors d'un récent congrès diocésain qui a eu lieu à la polyvalente Jean-Nicole. Quelque 250 déléguées de tous les coins du diocèse étaient présentes à cette journée.

Différents thèmes seront étudiés au cours de l'année dont un à chaque mois. Ces thèmes seront étudiés par les équipes locales de chaque paroisse qui entreprendront aussi une action dans leur milieu pour améliorer

les situations fausses sur l'amour.

Ces thèmes dans les paroisses se feront à l'aide de la méthode actuelle de l'action catholique, c'est-à-dire la méthode VOIR-JUGER-AGIR.

Ce programme d'action pour l'année a été présenté d'une façon originale par l'équipe diocésaine sous forme d'audio-visuel. Il y a également eu une équipe de trois dirigeantes diocésaines qui furent Mmes Germain Labarre, de Daveluyville, Camille Lampron, de Sainte-Séraphine et Marcel Blanchette, de Drummondville.

C'est d'ailleurs Mme Blan-

Explication de la perception de la taxe scolaire à Nicolet

NICOLET (R.L.) — Dans le but de bien expliciter à la population de fonctionnement de la perception de la taxe scolaire à Nicolet et des sommes à pourvoir pour les années 1966 à 1970, le secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire de Nicolet, M. Denis Roy, a soumis un exemple concret pour un contribuable dont la propriété est évaluée à \$10,000.

Avant d'expliquer le tableau fait par M. Roy pour les quatre dernières années, il serait bon de spécifier que la commission scolaire fixe le montant à payer pour l'année courante de la façon suivante:

Le compte de taxe comprend d'abord le reste de taxes de l'année scolaire précédente puisqu'elle a pu connaître au 30 juin de cette même année son taux définitif. En second lieu, la municipalité scolaire va chercher 90 pour cent des taxes scolaires de l'année courante, lesquelles sont basées sur un taux

\$140	\$140
Total de tax. à pay.	\$164
Octobre 1969	
Balance 1968-69	\$40
Accomp. 1969-70 (90 p.c. de \$180)	\$165
Total de tax. à pay.	\$205
Octobre 1970	
Balance 1969-70	\$20
Accomp. 1970-71 (90 p.c. de \$185)	\$170
Total de tax. à pay.	\$190
Pour l'année 1971, il est vraiment trop tôt pour établir le taux. Le contribuable aura à verser la balance de taxes pour l'année scolaire 1970-71 alors que le taux définitif ne sera connu qu'en juin prochain. Il aura également un acompte à verser sur l'année scolaire 1971-72 et on ajoutera une autre taxe qui sera déterminée durant l'année 1971 afin de financer le moins perçu des années scolaires 1966-67 et 1967-68.	
Il faut spécifier enfin que les chiffres ci-haut ont été "arrondis".	

La banque Canadienne nationale construira un nouvel immeuble

SOREL (L.B.) — La Banque Canadienne Nationale a obtenu son permis de l'hôtel de ville et procédera à la construction de son nouvel immeuble, à l'intersection des rues Roi et Georges, à Sorrel. Cet immeuble remplacera celui qui a été détruit par un incendie en mai 1968 alors qu'une dizaine de commerces, bureaux d'affaires et quelques logements étaient la proie des flammes.

"L'îlot brûlé", comme on l'appelle depuis, n'a pas été reconstruit. Le conseil municipal avait décidé d'effectuer un programme de rénovation urbaine avec la collaboration de la Société d'habitation de Québec. Des études ont d'ailleurs été faites à cet effet et le gouvernement a fourni un montant de quelque \$25,000. Le conseil n'accordait plus de permis, tant que les plans d'urbanisme ne seraient pas complétés. Cependant, avec l'arrivée du nouveau maire, M. Luc Poupart, le programme de rénovation urbaine a été mis de côté, et la ville continue à accorder des permis de construction, selon l'ancien règlement de construction.

C'est ce qui a permis à la Banque Canadienne Nationale de procéder à la construction de son immeuble. Le règlement de construction permet un étage

avec niveau de 21 pieds, alors qu'avec le programme de rénovation urbaine, les bâtisses devaient avoir au moins deux étages.

Le nouvel immeuble de la BCN aura une façade de 61 pieds sur la rue Roi, avec une profondeur de 75 pieds, le long de la rue Georges. L'entrée principale sera située sur la rue Roi, à proximité de la rue Georges. Il y aura une entrée secondaire sur la rue Georges, au fond de l'immeuble.

Les soumissions doivent être ouvertes cette semaine et les travaux de construction pourraient commencer au cours du mois d'octobre pour être complétés en janvier ou février prochain.

La bâtisse de style moderne, qui nécessitera des déboursés de l'ordre de \$180,000, comprendra beaucoup de verre, de la brique et du béton. Les plans ont été conçus par les architectes Beauvais et Lusignan de Montréal.

Au rez-de-chaussée, on trouvera le bureau du gérant, celui de l'assistant-gérant, la chambre forte, les caisses, les comptoirs, les machines-comptables, de même que la salle des pas perdus. Au sous-sol, il y aura une deuxième chambre forte, une salle de repos pour les employés, une salle de réunion, une chambre de remisage et la chambre des fournaies.

Le maire Moreau choisi président

VERCHERES (L.B.) — M. Jean-Marie Moreau, maire de Vercheres, a été choisi président de l'Union des conseils de comté au cours du 27e congrès de cet organisme, qui a eu lieu dernièrement à Montréal.

M. Moreau remplace monsieur Léon-Paul Janelle, maire de Saint-Boniface, dans le comté de Saint-Maurice.

C'est au cours de ce congrès que le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, a annoncé que les 74 conseils de comté qui existent présentement au Québec doivent disparaître sous leur forme actuelle. Les conseils de comté seraient remplacés par des communautés urbaines basées sur les dix régions administratives du Québec.



CONSEIL DE LA RADIO-TÉLÉVISION CANADIENNE

Le Conseil de la Radio-Télévision Canadienne tiendra une audience publique à l'Hôtel Bonaventure, Montréal, Qué., à partir de mardi, le 6 octobre 1970, à 9h 30 a.m. en vue d'entendre, entre autre, la demande suivante:

RENOUVELLEMENT DE LICENCES DES ENTREPRISES DE RADIODIFFUSION SUIVANTES: ENTREPRISES DE RADIODIFFUSION DONT LA LICENCE EXPIRE LE 31 MARS 1971

- CFDA Victoriaville, Qué.
- CHLN Trois-Rivières, P.Q.
- CJSD Sorrel, Qué.
- CKSM Shawinigan, Qué.

A partir de la date de cet avis, aucune information de caractère nouveau ne peut être ajoutée par les requérants à leurs demandes.

Pour la bonne conduite de l'audience, il importe qu'on se conforme strictement aux prescriptions des règles de procédure du Bureau des gouverneurs de la Radiodiffusion. Selon ces règles, toute personne qui désire présenter des commentaires ou s'opposer aux demandes ci-haut mentionnées devra soumettre au sousigné vingt (20) copies de sa soumission d'ici le 24 septembre 1970.

On peut se procurer des exemplaires de ces règles en écrivant à l'imprimeur de la Reine, Ottawa, Ontario.

Les personnes qui désirent examiner les mémoires soumis au Conseil au sujet des demandes ci-haut mentionnées, pourront le faire en se présentant, pendant les heures de bureau au siège social du Conseil, 100, rue Metcalfe, Ottawa 4, Ontario.

On peut obtenir des exemplaires supplémentaires de cet avis en s'adressant au sousigné.

RTC 70-27

Le Secrétaire
F. K. Foster

GRAND SPÉCIAL "FAMILLE"

DEMAIN A

La Villa du Poulet.

coin Fusey et Thibaut, Cap-de-la-Madeleine, coin des Récollets et Papineau, Trois-Rivières.

Dîner pour 1, rég. \$1.35

COMPREND: 3 morceaux de poulet frit à la Kentucky
salade de choux crémeuse
frites
pain à la grecque.

pour 99¢

Le poulet du Colonel Sanders c'est bon à s'en lécher les doigts!



Un fait historique encore jamais vu: un premier ministre canadien chez une famille de cultivateur. Les trois enfants ne

tarderont pas à dire à l'école: "M. Pierre-Elliott Trudeau est venu dîner chez nous samedi". (Photo Roland Lemire).



Le premier ministre se faisait un plaisir de serrer la main à tout le monde. On lui a entre autre présenté un vieillard de 90

ans. "La ferme vous a gardé en bonne santé", lui a dit M. Trudeau. (Photo Roland Lemire).

Quand M. Trudeau visite un cultivateur...

par Pierre BELLEMARE

TROIS-RIVIERES — Un premier ministre canadien assis à la table d'une famille vivant des produits de la terre, voilà quelque chose à noter dans les annales du parlement d'Ottawa, car c'est la première fois de l'histoire qu'un tel événement se produit.

Pour ce faire, il fallait un homme d'état comme M. Pierre-Elliott-Trudeau, qui s'est rendu à la ferme de M. Ebbard Reeb, agriculteur, de St-Grégoire.

Accueil chaleureux

M. Trudeau s'est présenté chez les Reeb vers 11 heures, samedi matin. Il était accompagné du député de Richelieu et secrétaire parlementaire du ministre de l'agriculture, M. Florian Côté. Une foule évaluée à quelque huit cents personnes s'est pressée autour du premier ministre à sa descente d'automobile. M. Reeb a procédé à la présentation de sa famille, soit son épouse et ses trois enfants, pendant que les curieux, pour la plupart des cultivateurs, se bousculaient pour lui serrer la main.

De nombreux échanges amicaux avec tout le monde: Les uns parlaient de leurs problèmes agricoles à M. Trudeau, d'autre lui présentaient leurs enfants, les dames lui arrachaient un petit baiser et les

plus jeunes le priaient de leur donner son autographe sur un bout de papier ou même sur le bras.

Visite de la ferme

Le premier ministre n'a pas craint de se salir: après s'être quelque peu libéré de la foule, il s'est dirigé vers le champ de maïs. Il en est revenu avec un épis à la main, en souvenir de sa visite.

Il a ensuite pénétré dans les bâtiments de M. Reeb, y compris dans l'étable. Il s'est dit ravi de voir les installations de son hôte et il l'a félicité chaleureusement. Evidemment, tous ses déplacements ne se faisaient pas sans peine, étant donné les gens qui ne cessaient de le talonner.

A la table

Le fait à retenir de cette visite est que M. Trudeau se soit attablé avec M. Reeb et ses délégués pour discuter des problèmes qui touchent l'homme de la terre québécois. Il va sans dire que jamais un dirigeant du pays ne s'est eniché de si près sur les difficultés de la ferme.

M. Reeb a d'abord remis une copie de son bilan annuel au premier ministre et tous l'ont étudié ensemble. Celui-ci a dû répondre à plusieurs interrogations posées par le panel, qui se composait de membres de l'UCC et de CO-OP, ainsi que de médecins-vétérinaires et d'agronomes.

Voies d'avenir

Au cours de son exposé, M. Pierre-Elliott Trudeau a déclaré: "Notre politique vise à ce que les subsides que nous vous versons ne soient plus utilisés pour la consommation étrangère, comme c'est le cas actuellement. Il est inutile de fabriquer des foudres à bogey, l'évolution les a fait disparaître. Il en est de même pour l'agriculture, il faut que la population agricole apprenne la gestion afin de déterminer le taux de productivité et la qualité des produits".

"Somme toute, nous tentons de conserver les fermes rentables et éliminer les autres pour

ainsi réorienter l'économie. Le problème consiste à chercher des voies d'avenir à ceux qui ne peuvent subsister convenablement sur la ferme".

"Ce serait vous leurrer si je vous disais que tout va bien dans le domaine de l'agriculture. Le problème est épineux et il faudra plusieurs années avant de le résoudre. Cependant, nous désirons fortement que les enfants de vos enfants ne soient pas étouffés par la même main que vous".

Léger goûter

Pendant la période de discussion, des hôtes ont servi un léger goûter. Avant de quitter la

maison, l'éminent visiteur a souligné que le café était savoureux et il a ensuite dit: "Je vous remercie de m'avoir mis à l'école un samedi matin et je vous prie de m'excuser de mon ignorance de la terre. A mon sens, l'agriculture est le métier le plus difficile au monde, mais la politique est certainement le deuxième plus difficile".

"Avant de venir ici, j'avais un peu peur, mais je m'aperçois que vous n'êtes pas si mauvais. Enfin, je vous remercie de votre charmante hospitalité et je vous avoue que vous m'avez appris beaucoup de choses ce matin".



On dirait trois experts discutant de la culture du maïs. M. Trudeau a d'ailleurs reçu cet épis en souvenir de son passage à la ferme Reeb. De gauche à droite MM. Florian Côté, M. P.-E. Trudeau et Edward Reeb. (Photo Roland Lemire).

AVIS

TELEBEC LTÉE

Télébec Ltée donne avis qu'elle soumet à l'approbation de la Régie des Services Publics de la province de Québec un Tarif général qui comprend une liste complète de ses taux.

LE TARIF PROPOSÉ A ESSENTIELLEMENT POUR OBJETS:

- a) d'uniformiser les taux de Télébec Ltée et d'éliminer les variantes qui subsistent entre les territoires qu'elle dessert;
- b) de proposer des taux pour divers services offerts par Télébec Ltée pour lesquels il n'existe présentement aucun taux;
- c) d'uniformiser les taux de Télébec Ltée avec ceux qui sont chargés à la majorité des usagers du téléphone dans la province du Québec.

Les principales demandes de la requête sont les suivantes:

1) GROUPES TARIFAIRES

de 1 à 1,000 téléphones	groupe 2
de 1,001 à 2,000 téléphones	groupe 3
de 2,001 à 5,000 téléphones	groupe 4
de 5,001 à 10,000 téléphones	groupe 5
de 10,001 à 20,000 téléphones	groupe 6
de 20,001 à 50,000 téléphones	groupe 7
de 50,001 à 100,000 téléphones	groupe 8

2) TARIFS DE BASE

GROUPES TARIFAIRES

a) Service d'affaires	2	3	4	5	6	7	8	
Ligne extérieure de central privé	\$ 8.40	\$ 9.45	\$10.60	\$12.00	\$13.65	\$15.75	\$18.10	
Ligne individuelle (appels illimités)	5.60	6.30	7.05	8.00	9.10	10.50	12.05	
Ligne individuelle (appels limités)						7.05	7.55	
Nombre d'appels par mois	NE S'APPLIQUE PAS						75*	80*
Ligne à deux abonnés	4.50	5.05	5.65	6.30	7.05	—	—	
Ligne à plusieurs abonnés	3.75	4.00	4.25	4.50	4.80	5.10	5.60	
Téléphone supplémentaire	1.35	1.35	1.35	1.35	1.85	1.85	1.85	

*Chaque appel additionnel: 5¢

b) Service de résidence

Ligne individuelle	3.45	3.70	3.90	4.15	4.40	4.65	4.95
Ligne à deux abonnés	2.85	2.95	3.05	3.25	3.45	3.65	3.85
Ligne à plusieurs abonnés	2.75	2.85	2.95	3.05	3.15	3.25	3.45
Téléphone supplémentaire	1.00	1.00	1.00	1.00	1.25	1.25	1.25

c) Service semi-public

Garantie quotidienne	.17	.18	.20	.22	.24	.27	.30
----------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

3) FRAIS DE SERVICE

Téléphone principal ou ligne de central ou ligne extérieure de central privé:		Téléphone supplémentaire:	
Résidence \$ 9.00	Résidence \$7.50*
Affaires \$15.00	Affaires \$7.50

*Ne s'applique pas s'il est installé en même temps que le service principal.

Pour de plus amples détails, on peut s'adresser à la Régie des Services Publics ou à la principale place d'affaires de Télébec Ltée, au 175, rue Saint-Jean, ville de Québec ou à un de ses bureaux d'affaires aux adresses suivantes:

364, rue des Forges, Trois-Rivières;
Cap-aux-Meules, Iles-de-la-Madeleine;
598, rue Commerciale, La Tuque.

Toute personne ayant des objections à cette demande doit les produire par écrit, au bureau de la Régie des Services Publics, 930 Chemin Sainte-Foy, Québec, dans les 10 jours de la publication de cet avis.

QUÉBEC, ce 30^e jour de septembre 1970.

TELEBEC LTÉE

ANDRÉ LABONTÉ,
Secrétaire

COURS de CONDUITE

TROIS RIVIERES - CAP-DE-LA-MADELEINE
L'ÉCOLE DE CONDUITE MODERNE Enr.

Débutant le 28 septembre à 7h.30 à notre local
1970, DE LONGUEIL — T.-R.

Le cours comprend la théorie et la pratique au volant — Cours individuels.

Pour inscription et information
375-3824

Nous allons vous chercher et vous conduire à votre domicile.



M. Trudeau dans le champ de maïs...



CE SOIR

à compter de 5h.

CAMPAGNE

de la

POMME

au Coeur d'Or
Kiwaniis

Regardez bien... achetez bien... ADMIRAL

Visitez notre nouvelle salle de montre à domicile et

"ADMIRAL"

vous en fera voir de toutes les couleurs!

OUI... REGARDEZ BIEN...

375-7212

ACHÉTEZ BIEN
ACHÉTEZ ADMIRAL

REPARATEUR
QUALIFIÉ
DEPUIS 20 ANS



CHEZ

LOUIS GILBERT TÉLÉVISION

3084, PAPINEAU

375-7212

TROIS-RIVIERES